



**HAL**  
open science

**The Measure of Merit: Talents, Intelligence, and  
Inequality in the French and American Republics,  
1750-1940 de John Carson**

Elisa Chelle

► **To cite this version:**

Elisa Chelle. The Measure of Merit: Talents, Intelligence, and Inequality in the French and American Republics, 1750-1940 de John Carson. *Revue internationale de politique comparée*, 2009, 16 (2), pp.345-348. halshs-00495459

**HAL Id: halshs-00495459**

**<https://shs.hal.science/halshs-00495459>**

Submitted on 26 Jun 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

favorisé par la diffusion de justifications idéologiques du recours à la violence et surtout actualisé dans des contextes spécifiques propres à chaque pays et qui renvoient notamment à la structure particulière des opportunités politiques, à l'isolement de ces groupes et à leur niveau de répression.

Cet épisode de violence révolutionnaire invite donc peut-être à reconsidérer avec précaution l'idée d'une tendance linéaire à la pacification des conflits sociaux qui serait le corollaire du déclin de la violence ouvrière, même si celle-ci a bien perdu de sa centralité. En somme, comme le notent Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky, il apparaît surtout que le répertoire d'action des citoyens, dans nos démocraties, s'est développé : d'une part, parce que la participation que l'on qualifiait de « non conventionnelle » prolonge de plus en plus la participation « conventionnelle » davantage qu'elle ne la remet en cause, mais, d'autre part, parce que l'institutionnalisation de certaines formes d'action semble s'être accompagnée d'une extension de la palette des modes d'action protestataires. Extension donc et non extinction des formes de contestation, telle semble être la conclusion qu'on pourrait bien tirer de ces ouvrages.

Leur lecture conduit, en tout cas, à infirmer l'idée d'un dépérissement de l'action protestataire, même en ce qui concerne des formes qui semblent *a priori* s'épuiser. Ainsi, bien qu'on observe, incontestablement, depuis la fin des années 1970 un effondrement des grèves généralisées qui se traduit dans les statistiques, cela s'accompagne d'une diversification, surtout dans le secteur privé, des pratiques conflictuelles qui les rendent plus difficiles à quantifier. Ces évolutions et ces recompositions incitent, selon Guy Groux et Jean-Marie Pernot, à « appréhender la grève dans un halo de pratiques conflictuelles dont elle est de moins en moins le centre ». Le constat peut s'appliquer au-delà du seul monde du travail : la dissémination des acteurs, des enjeux, des répertoires d'actions a fait perdre à l'action contestataire sa lisibilité et rend illusoire toute théorie générale de l'action collective. Mais c'est bien là l'intérêt de cette collection que de permettre d'y voir un peu plus clair. On en attend donc avec impatience les prochains ouvrages en espérant qu'ils puissent déblayer de nouveaux domaines de la sociologie de la protestation qui demeurent mal connus. Les terrains ne manquant pas, on ne peut souhaiter que longue vie à la collection.

Cédric PASSARD

Institut d'Études Politiques de Lille (CEPEN)

**John Samuel Carson, *The Measure of Merit. Talents, Intelligence and Inequality in the French and American Republics, 1750-1940*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2006, 422 pages**

John Carson est professeur d'histoire moderne à l'Université du Michigan. Dans son dernier ouvrage, *The Measure of Merit*, issu de ses travaux de recherche doctoraux et postdoctoraux, il pose la question de l'intelligence et de sa mesure comme science de différenciation des êtres humains. Comment cette création de la différence s'inscrit-elle dans un régime républicain ? Mieux, dans deux républiques, française et américaine, qui ont chacune proclamé l'égalité ? L'auteur se livre alors

à une analyse comparative et sociohistorique particulièrement stimulante des modalités de production des différences parmi les hommes.

La première étape de cette histoire intellectuelle est consacrée à l'analyse de la construction et de la justification de la différence d'intelligence. John Carson s'intéresse à l'appréhension des différentiels de capacités mentales dans les deux cultures républicaines. Les « sciences de la nature humaine », à savoir la psychologie, l'anthropologie raciale et la biologie, ont donné un sens et une portée scientifiques à l'inégalité. La création des tests d'intelligence ont fait de celle-ci un « construit biologique mesurable » (p. 5), et en cela un critère « objectif », non contraire au principe fondamental d'égalité. Le premier chapitre retrace une histoire des idées autour de la notion de talent centrée sur des personnages du XVIII<sup>e</sup> siècle. Carson restitue notamment les débats ayant eu lieu pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle entre plusieurs écrivains des Lumières en France et aux États-Unis (Jefferson, Paine, Rousseau, Diderot). Tel est le cas de la discussion fameuse entre John Adams et Thomas Jefferson sur les origines de l'inégalité. Les deux reconnaissent une stratification sociale fondée sur une inégalité naturelle. Aux yeux du premier, c'est la naissance et la richesse ; aux yeux du second, la vertu et le talent. La question de fond est la conciliation entre la démocratie, cette hiérarchie fonctionnelle, et l'égalité. L'ensemble montre la grande difficulté des auteurs à définir le talent, en dépit des nombreuses gloses existant sur la définition de la vertu.

Le débat se poursuit avec la recherche de mise en cohérence de la « nature humaine et des sociétés républicaines » (p. 37). L'accent est alors porté sur l'utilisation du talent pour intégrer la méritocratie à la démocratie (États-Unis) ou à la bureaucratie (France) de manière à expliquer la différence et à justifier l'attribution inégale des biens sociaux ou politiques dans la population. Cette pratique repose sur une naturalisation de la différence : « *the lure of talents [...] lay primarily in their ability to capture and to naturalize individual differences. Talents provided a language with which to frame distinctions between people and legitimate the social and gender inequalities that resulted.* » (p.39). Le XIX<sup>e</sup> siècle aux États-Unis a plutôt été marqué par l'école écossaise du *Common Sense* et les œuvres de Read, Beatty, Gregory et Campbell. L'intuition morale de cette conception empiriste s'intéressait à la diversité des manifestations du talent, alors que l'école française, plus proche de l'éclectisme d'un Victor Cousin avait une conception plutôt universelle et compréhensive du talent que les individus ne faisaient qu'incarner (« *universal characteristics of abstract mind* », p.90). Les deux s'accordent néanmoins à dire que le succès est le produit du talent, ce qui conduit les Français à ériger un système méritocratique alors que les États-unisiens crurent davantage au libre développement des talents « *through hard work and determination* » (p. 74). Le troisième chapitre pose la question plus technique de l'anthropologie métrique. La phrénologie (mesure des crânes comme mesure de l'intelligence) fut ainsi le support à certaines théories racistes inspirées par le darwinisme social. Malgré l'échec de cette « science », celle-ci entérine la croyance en la possibilité de mesurer « scientifiquement » et « objectivement » l'intelligence. L'anthropométrie construit la matérialité de la capacité mentale et débouche ainsi sur un « *biologized language of intellectual hierarchy* » (p.88). C'est sur cette base que se développera le discours d'une hiérarchisation

des hommes et des sociétés ainsi que de multiples tentatives d'instaurer des lois eugénistes<sup>5</sup>.

En 1870, la France redevient une République. Emprunte du positivisme d'Auguste Comte, elle va renforcer la possibilité de la mesure de l'intelligence en l'intégrant à son programme général de régénération civique. John Carson en retrace la filiation intellectuelle. Hippolyte Taine s'inscrit dans la lignée du positivisme comtien en concevant l'intelligence comme une « machine intellectuelle » (p. 119). Puis la médecine de Claude Bernard et la psychologie d'un Jean-Martin Charcot ou d'un Théodule Ribot prennent le relai. La psychologie expérimentale est présentée comme l'héritière directe du positivisme comtien en ce qu'elle procède à des tests cliniques en laboratoires sur des sujets pathologiques. La construction scientifique de la différence se serait ainsi réalisée au carrefour des idéaux de la troisième République et du positivisme. Avec la psychologie, l'intelligence se transforme en un champ d'investigation à part entière.

Pourtant, c'est aux États-Unis qu'une forme patente de ce processus intellectuel de biologisation va connaître ses plus amples développements. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la psychologie américaine accouche d'un indicateur qui perdure jusqu'à nos jours : le quotient intellectuel (QI). Initialement, il était réservé aux enfants et aux déficients intellectuels, mais leur pratique s'étendit rapidement aux adultes en général. Le QI devint alors un mètre-étalon, une « version métrique de l'intelligence » (p. 159). La difficulté gît dans le fait que le test de QI établit un constat (*assessment*) de l'intelligence plutôt qu'il est résultat d'une investigation (p. 162). En donnant une « équation de l'intelligence », il construit la possibilité d'une habilité mentale innée et quantifiable. Cette biologisation s'accroît jusqu'à se doubler d'une pathologisation. Procéder aux tests de QI, ce n'est pas simplement fournir une mesure donnant lieu à une cotation, c'est établir sur une base objectivée et présentée comme scientifique la « déficience mentale ». Par là, une frontière est tracée entre le normal et le pathologique. Et sa publicisation est d'autant plus aisée qu'elle tient à une réalité simple, « unidimensionnelle » : elle tient à un chiffre. D'où le succès emporté par cet indice dans le grand public.

Avec la Première Guerre mondiale, l'utilisation des tests d'intelligence prit une nouvelle tournure. L'armée y eut recours comme outil de qualification et de classification des militaires. C'est ainsi que furent créés les grades d'intelligence (de A à E) qui serviraient au recrutement et à la répartition fonctionnelle des hommes. Cet usage consacre l'acte de mesurer comme donnant de la valeur à l'objet mesuré. L'utilisation par l'armée, et notamment dans les rapports personnels, représente, pour Carson, une cristallisation institutionnelle, et donc « objective », de l'intelligence. Entre les deux guerres, la mesure du mérite fut absorbée par le large mouvement de rationalisation qui balaya la société états-unienne. Une fois individualisé, le mérite fut défendu comme promouvant un ordre social fondé sur la « croyance aux différences humaines », l'« égalité d'opportunité » et le « besoin d'efficacité » (p. 269). Les États-Unis semblent ainsi avoir développé à l'envi cette cotation sociale par l'intelligence (appelée « mérite » par l'auteur) alors que la France aurait

5. RAFTER N. H., *Creating Born Criminals*, Chicago, Illinois University Press, 1997.

réfréné ce type de velléité. Mais observons-le : une telle vision, que l'on pourrait qualifier de « disciplinaire » au sens où l'entend Michel Foucault, présuppose que le « mérite » passe d'abord par la définition d'un chiffre.

Un postulat que l'on peut discuter. La recherche historiographique montre que la notion de mérite n'est pas réductible à un outil quantifiable et naturel. Des conventions la définissent. De sorte que la promotion du mérite comme cotation sociale « à la française » s'inspire de bien d'autres valeurs que celles mathématisables d'un test d'intelligence. Certes, la construction des distinctions humaines est un objet d'étude aussi bien philosophique que sociologique, et déjà par la revendication de scientificité qui s'y attache. L'envergure de l'étude, deux pays et deux siècles, offre de ce point de vue une stimulante comparaison, comparaison dans le temps et comparaison dans l'espace. Mais on peut se demander si la mesure choisie permet effectivement de rendre compte de ces deux processus historiques de longue durée. Si la commensurabilité des notions républicaines de part et d'autre de l'Atlantique rend ce travail légitime, on ne voit dans cet ouvrage aucune incursion véritable dans les pratiques bureaucratiques ou les soubassements religieux, les usages sociopolitiques ou les effets sociaux qui entourent de telles échelles de mérite. Comme l'échelle de Jacob qui se perd dans les confins de disputes métaphysiques, l'objectivation des talents et des intelligences est une vision, sinon une division, du monde pour le moins problématique. Bref un objet de réflexion plus qu'un instrument d'analyse des relations entre mérite et république.

Elisa CHELLE  
Institut d'Études Politiques de Grenoble  
UMR PACTE